

Compteur d'énergie monophasé WSZ12B-32 A homologation MID et étalonné



Intensité maximale 32A, perte en attente seulement 0,3W.

Le compteur monophasé pour montage sur rail DIN-EN 60715 TH35 dans des armoires électriques de protection IP51 n'a qu'une largeur de un modules = 18 mm ainsi qu'une profondeur de 58 mm.

Classe de précision B (1%) selon EN 50470-1. Avec interface SO.

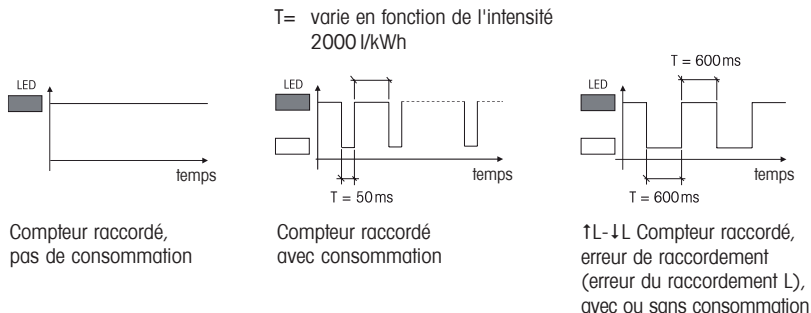
Il compte l'énergie active en mesurant l'intensité entre l'entrée et sortie. La consommation intérieure d'uniquement 0,3 Watt max de puissance active n'est ni mesurée ni comptabilisé.

On peut raccorder un conducteur extérieure avec une intensité de 32 A max.

Le courant de démarrage est de 20 mA. L'affichage reste actif même sans alimentation.

L'appareil est pourvu de deux bornes de neutre, afin de garantir une bonne interconnexion de plusieurs compteurs.

La diode lumineuse rouge indique une puissance inverse ou bien une erreur de raccordement:



Données techniques

Tension nominale	230V, 50Hz, tolérance -20 %/+15%
Courant de référence I_{ref} (courant maximal I_{max})	5 (32) A
Consommation interne	0,3 W puissance active
Affichage	Electromécanique avec 7 digits, dont un après la virgule
Classe de précision	B, Erreur max 1%
Courant de démarrage selon classe de précision B	20 mA
Température d'ambiance	-25/+55°C
Interface	Sortie d'impulsion SO selon DIN EN 62053-31, Isolé par coupleur optique, max. 30 V DC/20 mA et min. 5 V DC. Impédance 100 Ohm, durée d'impulsion 50 ms, 2000 Imp/kWh

Type de protection

IP50 pour montage dans des armoires électriques de protection IP51

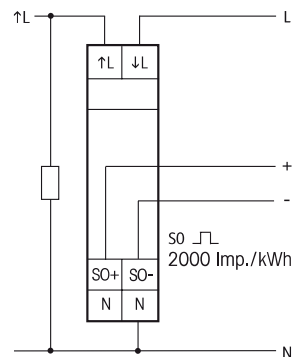
Section max du conducteur

6 mm²

N° d'homologation UE

CH-MI003-07002-00

Exemple de raccordement



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ UE

Document nr. FQKZ002

Description du produit **Compteur d'énergie monophasé homologation MID et étalonné**Référence **WSZ12B-32A**

N° d'homologation UE CH-MI003-07002-00

Eltako GmbH, D-70736 Fellbach, déclare sous sa seule responsabilité que le compteur d'énergie sur lequel la déclaration s'applique, correspond aux normes et directives suivantes:

EN 50470 chapitres 1 et 2 (compteurs électromécaniques)
EN 50470 chapitres 1 et 3: Octobre 2006 (compteurs électroniques)

Directive 2004/22/UE du Parlement Européen et du Conseil Européen des instruments de mesure.

- ⌋ Annexe I, exigences de base
- ⌋ Annexe MI-003, compteurs électriques pour énergie active

Organisation de certification METAS-Cert, Nr. 1259
contrôle de conformité CH-3003 Bern-Wabern

Rédacteur Eltako GmbH

Place, date Hofener Straße 54, D-70736 Fellbach

Fellbach. Décembre 2008

Signé Ulrich Ziegler, directeur général

Attention !

Ces appareils doivent être installés par du personnel qualifié, autrement il existe un danger d'incendie ou d'électrocution!